



**KOLET'**  
LE RÉSEAU DES ACTEURS CULTURELS  
DU SPECTACLE VIVANT DE LA RÉUNION

25, rue des Argonautes  
97 434 La Saline Les Bains  
administration@kolet.re / +262 6 92 14 34 39  
www.kolet.re

Siret n° 794 079 319 00024 - Ape n° 9499Z  
Association W9R1004116

## DISPOSITIFS DE SOUTIEN A L'EMPLOI ET DE RELANCE DE L'ACTIVITE

Au 08/12/2020 - Liste non exhaustive qui sera mise à jour régulièrement

### AFDAS

<https://www.afdas.com/en-region/ile-de-la-reunion>

- L'ensemble des dispositifs d'appui-conseil (RH, RSE, Transformation Digitale, Rebondir, AFEST, etc.) sont une réponse possible aux problématiques emploi / sécurisation des emplois.
- Le dispositif FNE-Formation rebond, mise en œuvre par les Opérateurs de compétences (OPCO) par délégation de l'État, est également une réponse possible.

### INFO RELAIS - APEC

#### VUE GENERALE DU PLAN DE RELANCE

- Le Ministère de l'Économie, des Finances et de La Relance

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises>

- Pôle Emploi s'en fait également le relais

<https://www.pole-emploi.fr/employeur/aides-aux-recrutements/les-aides-a-lembauche/page.html>

#### EN SELECTIONNANT LE FILTRE « TPE » ET « EMPLOI & FORMATION »

[https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises?field\\_thematique\\_target\\_id\\_1=7150&field\\_thematique\\_target\\_id%5B7144%5D=7144](https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises?field_thematique_target_id_1=7150&field_thematique_target_id%5B7144%5D=7144)



- **Activité partielle de longue durée** <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/activite-partielle-longue-duree-apld> (APLD)

#### **Emploi et formation, TPE, PME, ETI**

Si votre entreprise est confrontée à une réduction durable de son activité, après signature d'un accord collectif, vous pouvez diminuer l'horaire de travail de vos salariés et recevoir pour les heures non travaillées une allocation.

- **Aide à la mobilisation des employeurs pour l'embauche des travailleurs handicapés** <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/aide-employeurs-embauche-travailleurs-handicapes>

#### **Emploi et formation, Financement, TPE, PME, ETI**

Vous bénéficiez d'une aide d'un montant pouvant s'élever jusqu'à 4 000 € si vous embauchez un salarié ayant la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).

- **Aide à l'embauche des jeunes** <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/aide-embauche-jeunes>

#### **Emploi et formation, Financement, TPE, PME, ETI**

Dans le cadre du plan « 1 jeune 1 solution », depuis le 1<sup>er</sup> août 2020 et jusqu'au 31 janvier 2021, vous bénéficiez d'une aide d'un montant pouvant s'élever jusqu'à 4 000 € pour l'embauche d'un jeune de moins de 26 ans.

- **Financement de nouvelles missions de Service Civique** <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/financement-nouvelles-missions-service-civique>

#### **Emploi et formation, Soutien de l'activité, TPE, PME, Associations**

Cette mesure prévoit la création de 100 000 missions supplémentaires de Service Civique en 2020-2021, s'ajoutant aux 140 000 missions financées chaque année par l'État en 2018 et 2019.

- **FNE-Formation** <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/fne-formation>

#### **Emploi et formation, Soutien de l'activité, TPE, PME, ETI**

Le FNE-Formation est un dispositif dédié à la formation des salariés placés en activité partielle ou en activité partielle de longue durée. Il consiste en une prise en charge par l'État d'une partie des coûts pédagogiques du projet de formation. L'objectif : faciliter la continuité de l'activité...



- **Préservation de l'emploi de R&D** <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/preservation-emploi-recherche-developpement>

#### **Emploi et formation, Financement, Innovation et recherche, Industrie, TPE, PME, ETI**

Cette mesure est destinée à aider à préserver les capacités humaines de Recherche et Développement (R&D) des entreprises et à mettre à disposition des entreprises de jeunes diplômés et docteurs.

- **+ Emploi Franc et Emploi Franc +** : facile d'accès à La Réunion et CUMULABLE avec les autres mesures pré-citées ci-dessus ! Entrée via Pôle Emploi) <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/emplois-francs/>

**Emploi franc +** : une mesure mise en place dans le cadre du [plan 1 jeune 1 solution](#) de France Relance. Entre **le 15 octobre 2020 et le 31 janvier 2021**, le dispositif emploi franc est renforcé avec le déploiement de « l'emploi franc + » : l'aide versée à l'employeur est revalorisée lorsqu'il recrute **un jeune de moins de 26 ans**.

## AGEFIPH

**Les mesures exceptionnelles COVID pour les employeurs qui souhaitent recruter ou maintenir en emploi des personnes en situation de handicap**

<https://www.agefiph.fr/actualites-handicap/lagefiph-prolonge-les-aides-exceptionnelles-destination-des-employeurs-jusquau>

**Les mesures exceptionnelles COVID pour les personnes en situation de handicap**

<https://www.agefiph.fr/actualites-handicap/lagefiph-prolonge-les-aides-exceptionnelles-destination-des-personnes>

Toutes les mesures exceptionnelles sont prolongées jusqu'au 28 février 2021.

**La cellule d'écoute psychologique. Les horaires sont les mêmes pour la Réunion.**

<https://www.agefiph.fr/aides-handicap/cellules-decoute-psychologiques-ouvertes-aux-personnes-en-situation-de-handicap>

**Aide à la formation pour le maintien dans l'emploi**

<https://www.agefiph.fr/aides-handicap/aide-la-formation-dans-le-cadre-du-maintien-dans-lemploi>



### Et il y a également les aides classiques :

Aide à l'accueil, à l'intégration et à l'évolution professionnelle des personnes handicapées :

<https://www.agefiph.fr/aides-handicap/aide-laccueil-lintegration-et-levolution-professionnelle-des-personnes-handicapees>

Aide à l'adaptation des situations de travail :

<https://www.agefiph.fr/aides-handicap/aide-ladaptation-des-situations-de-travail>

### REACT-UE – détails à venir

- Dispositif de plusieurs milliards d'euros visant à relancer l'activité. Le Gouvernement a demandé aux régions de soumettre des propositions.
- La Région Réunion travaille sur une proposition pour l'ensemble du secteur culture visant le soutien à l'emploi - autant pour la création de nouveaux emplois que la sauvegarde des existants.
- Les fiches actions seront préparées par la Région - en collaboration avec les acteurs locaux de la culture (incluant le spectacle vivant). Bonne nouvelle pour la filière : tous les statuts seront admissibles, incluant l'associatif.
- Un chantier sera démarré en janvier afin de déterminer :
  - la nature des emplois à soutenir ;
  - les modalités financières.

### PÔLE EMPLOI – détails à venir

Les conditions d'accessibilité à l'aide exceptionnelle de 900 € annoncée par le Premier Ministre, sont listées dans plusieurs articles de presse, toutefois, le décret n'est pas encore entré en vigueur.

- « Vous devrez avoir travaillé plus de 60% du temps en 2019. »
- En raison de la crise sanitaire, vous n'avez pas pu « travailler suffisamment en 2020 pour recharger [vos] droits » au chômage.
- Vous avez un revenu « sous forme d'allocations, de revenu d'activité ou de revenu minimum qui n'excède pas 900 euros », a-t-on précisé lors d'un point de presse auquel l'AFP a assisté, l'aide visant à permettre d'atteindre ces 900 euros nets. » [Source](#)
- Les bénéficiaires n'auront à effectuer aucune démarche, le versement sera automatique. Les premiers versements ne se feront sans doute pas avant la fin du mois de décembre pour laisser le temps à Pôle emploi de sélectionner ses bénéficiaires. [Source](#).

### AUTRES SOURCES D'INFORMATION SUR LES DISPOSITIFS



- **DIECCTE**

<http://reunion.dieccte.gouv.fr/Entreprises-Emploi-Economie,2671>

- **Ministère de la culture**

<https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Crise-sanitaire-l-Etat-soutient-les-professionnels-de-la-culture>